PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 7 SEPTEMBRE 2019

Présences à Trois-Rivières: 39 membres, énumérés dans la liste ci-après

Nom du membre (ordre alphabétique)	Clubs
Lisa Allan	Club Nakkertok
Jacques Allard	Indépendant
Antoine Barrette	Conseil d'administration SFQ, athlète, CNMSA
Stéphane Barrette	Ski de fond Montréal
Daniel Bellerose	Club Défi TM Montagne Coupée
Jean-Baptiste Bertrand	SFQ
Godefroy Bilodeau	Club Rouge et Or
Gilbert Bissonnette	Club de ski de fond Castor Kanik
Louis Bouchard	CNEPH
Mylène Briand	Ski de fond Sud-Ouest
Rémi Brière	Club Fondeurs-Laurentides
Claude Alexandre Carpentier	SFQ
Dominic Chartier	Club Mauriski
Camille Cheskey	Club Nakkertok
Nathalie Chevrette	SFQ
John Cushing	Classique Jackrabbit Classic
Gaétan Filion	Ski de fond St-François
Caroline Forest	Club Skinouk
Frédéric Forge	Club Skinouk
André Goulet	Indépendant
Daniel Guay	Mouski Nordique
Susan Halvorsen	Club Nakkertok
Ricardo Izquierdo	Indépendant
Ricardo Izquierdo-Bernier	Club Fondeurs-Laurentides
Paul Junique	Club Fondeurs-Laurentides
Daniel Leclair	Club Chelsea Nordiq
Laura Leclair	Club Chelsea Nordiq
Arnaud Maurice	Club Sportif Appalaches
Michel Pariseau	Ski de fond St-François
Pat Petelle	Conseil d'administration SFQ, Club Montériski
Stéphane Provost	Club Montériski
Carolyn Raab	Club Chelsea Nordiq
Manon René de Cotret	Regroupement Ski de fond Laurentides

Daniel Roch Club Fondeurs-Laurentides

Arnold Ross Club de ski de fond Mont Orford

Maurice Samm Club Chelsea Nordiq

Charles-Olivier St-Jean Conseil d'administration SFQ, Club Mont-Orford

Renée Thibeault Conseil d'administration SFQ, Club Skibec

Maxime Venne SFQ

Présences des administrateurs du conseil d'administration :

André Goulet (sortant, par téléphone), Pat Petelle (sortant), Charles-Olivier Saint-Jean et Renée Thibeault

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 15h18.

2. Vérification de la régularité de la convocation

La convocation a été diffusée le 17 juillet 2019 par courriel, sur le site internet, dans l'infolettre et dans les médias sociaux.

3. Vérification du quorum

Le quorum est atteint. Il est composé des membres présents.

4. Élection d'un.e président.e d'assemblée

Il est proposé par Gilbert Bissonnette (Club Skibec/Castor-Kanik) et appuyé par Gaétan Filion (Club Ski de fond Saint-François) de nommer Claude Alexandre Carpentier président d'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Élection d'un.e. secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Caroline Forest (Club Skinouk) et appuyé par Stéphane Provost (Club Montériski) de nommer Nathalie Chevrette secrétaire d'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Carolyn Raab (Club Chelsea Nordiq) et appuyé par John Cushing (Classique Jackrabbit Inc.) d'accepter l'ordre du jour, tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de SFQ du 15 septembre 2018 Le procès-verbal est lu à haute voix.

Une erreur s'est glissée au point 8, laquelle concerne le nom du club de Jacques Allard. Nous aurions dû y lire « membre indépendant » et non « Regroupement ski de fond Laurentides et Loisirs Laurentides ».

Il est proposé par Jacques Allard (membre indépendant SFQ) et appuyé par Stéphane Provost (Club Montériski) d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 septembre 2018, tel que modifié.

Le proposeur et le secondeur étant présents à l'AGA de l'année dernière, la proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Présentation des états financiers au 31 mai 2019

Claude Alexandre Carpentier, directeur général (dg) de SFQ, présente les états financiers vérifiés au 31 mai 2019, préparés par la firme Amyot Gélinas. Ces états financiers ont été approuvés et adoptés par le conseil d'administration de SFQ le 12 août 2019.

Le bilan fait état d'un déficit (8 703\$), comparativement à un profit de 19 362\$ en 2017-2018. Le dg explique que n'eut été de la meilleure performance au niveau des produits et d'une gestion serrée des dépenses, il aurait été attendu un déficit d'environ 19 300\$ (pour épuiser le surplus de 2017-2018, selon la volonté du conseil d'administration). Il subsiste donc quelque 10 000\$ du surplus de 2017-2018. Le dg explique l'ensemble des autres postes de revenus, dépenses, subventions reçues et reportées, et les annexes.

9. Présentation des modifications aux Règlements généraux

Claude Alexandre Carpentier, directeur général de SFQ, présente les modifications et les précisions apportées aux Règlements généraux. Les précisions apportées concernant la définition d'une vacance de poste d'un administrateur et le mandat renouvelable d'un membre du conseil ne font pas consensus et un débat est enclenché.

Renée Thibeault (Club Skibec), présidente du conseil d'administration de SFQ, suspend l'assemblée à 16h10.

L'assemblée reprend à 16h18. Renée Thibeault (Club Skibec), présidente du conseil d'administration de SFQ, informe que la proposition de changement aux Règlements généraux est retirée. Cette décision change le nombre de postes vacants; quatre postes d'administrateurs sont maintenant à pourvoir par élection.

Charles-Olivier Saint-Jean (Club Ski de fond Mont-Orford) propose qu'André Goulet, administrateur sortant (et absent), puisse poser sa candidature à un poste d'administrateur, étant donné que les Règlements généraux modifiés n'ont pas été adoptés par l'assemblée.

L'assemblée est d'accord de considérer la candidature d'André Goulet, vu que son consentement verbal a été obtenu par téléphone; aucune procuration n'est requise. La présidente du conseil Renée Thibeault demande s'il y a dissidence sur cette proposition; aucun membre votant ni personne présente ne s'oppose à cette proposition.

Il est proposé par Stéphane Provost (Club Montériski) et appuyé par Gaétan Filion (Club Ski de fond Saint-François) d'accepter la candidature d'André Goulet, tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Adoption des Règlements généraux

Les Règlements généraux modifiés ne sont pas soumis pour adoption. Les Règlements généraux de l'an dernier demeurent et sont utilisés.

11. Détermination du vérificateur

Il est proposé par Daniel Roch (Club Fondeurs-Laurentides) et secondé par Jacques Allard (membre indépendant SFQ) de reconduire les services de la firme comptable Amyot Gélinas comme vérificateur pour la prochaine année.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. Élection des membres au conseil d'administration de SFQ

Les Règlements généraux en vigueur ne comportent pas de dispositions pour les élections. Il est suggéré d'utiliser la même procédure proposée l'an dernier pour le processus d'élection des membres au conseil d'administration de SFQ, avec un mode de scrutin tiré des meilleures pratiques pour les OBNL.

Il est proposé par Jacques Allard (membre indépendant SFQ) et appuyé par Gilbert Bissonnette (Club Skibec/Castor-Kanik) d'utiliser ce processus d'élection et de nommer Daniel Roch (Club Fondeurs-Laurentides) comme président d'élection et celui-ci accepte le mandat.

Il est proposé par Jacques Allard (membre indépendant SFQ) et appuyé par Gilbert Bissonnette (Club Skibec/Castor-Kanik) de nommer scrutateurs Claude Alexandre Carpentier (SFQ) et Nathalie Chevrette (SFQ) et ceux-ci acceptent le mandat.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

Quatre (4) postes sont à pourvoir dont trois (3) pour un mandat de deux ans et un (1) pour un mandat d'un an. Daniel Roch (Club Fondeurs-Laurentides) demande à l'assistance s'il y a des propositions de candidat provenant du parterre :

- Stéphane Provost (Club Montériski) propose Pat Petelle (Club Montériski); et
- Charles-Olivier Saint-Jean (Club du Mont-Orford) propose Jacques Allard (indépendant).

Ceux-ci acceptent leur mise en candidature.

Le poste de représentant des athlètes était à pourvoir, suivant les dispositions prévues aux Règlements généraux. Antoine Barrette a été élu et accepte le mandat d'un (1) an.

La période d'élection est ouverte

Daniel Roch (Club Fondeurs-Laurentides) déclare l'ouverture de l'élection des administrateurs au conseil d'administration. Huit (8) candidatures ont été reçues à ce jour.

À tour de rôle, chaque candidat dispose de cinq minutes pour se présenter à l'assemblée. Suivant ces présentations, les bulletins de vote sont distribués aux représentants désignés des membres votants : quatorze (14) membres votants sont présents. Une période de dix minutes est donnée pour voter et recueillir les bulletins de vote. Le président d'élection et les deux scrutateurs se retirent, font le décompte et valident les résultats.

Résultats de l'élection

Daniel Roch, président d'élection, informe que le premier tour comble les quatre (4) postes. Il annonce les résultats :

- André Goulet (membre indépendant) et Frédéric Forge (Club Skinouk) recueillent chacun le plus grand nombre de votes, sont déclarés élus et acceptent un mandat de deux (2) ans.
- Daniel Leclair (Club Chelsea Nordiq) et Pat Petelle (Club Montériski) recueillent chacun le 2^e plus grand nombre de votes, et sont déclarés élus ex aequo. Ils déterminent entre eux lequel choisira le mandat de deux (2) ans et celui d'un (1) an; Daniel Leclair accepte le mandat deux (2) ans et Pat Petelle accepte le mandat d'un (1) an.

Il est proposé par Maurice Samm (Club Chelsea Nordiq) et appuyé par Camille Cheskey (Club Nakkertok) d'accepter la conformité du processus, du déroulement et du résultat d'élection, et d'accepter la destruction des bulletins de vote et de la compilation des votes.

Il est proposé par Gilbert Bissonnette (Club Skibec/Castor-Kanik) et appuyé par Caroline Forest (Club Skinouk) d'accepter la clôture de la période d'élection.

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Daniel Bellerose (Club Défi TM – Montagne Coupée) et appuyé par Stéphane Provost (Club Montériski) de lever l'assemblée à 17h21.

Date Nathalie Chevrette, secrétaire d'assemblée